

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

CONSEIL DIOCÉSAIN DE PASTORALE (CDP)

Le 25 avril, 2026
Paroisse Holy Cross,
252 Rue Dubuc
Winnipeg, MB

PARTICIPANTS

Msgr. LeGatt; Paulette Vielfaure Dupuis (Présidente du Comité pour le renouveau et la croissance des Conseils paroissiaux de pastorale; Présidente du Conseil diocésain de pastorale); **James Kautz** (Directeur des Services pastoraux); **Grace Dumont** (Assistante admin. pour les Services pastoraux); **Koreen Hrizai** (Coordinatrice du bureau anglais de la Catéchèse); **L'abbé Chrys Agu** (Christ the King); **L'abbé Serge Buissé** (St-Joachim); **Henry Burzynski** (St. Alphonsus); **Denise B Campbell** (Sainte Famille); **John Ross Catibog** (St. John the Evangelist); **Lauraine Demare** (Notre-Dame-de-la-Nativité); **Angel Rigoberto De Paz** (Nuestra Señora de la Asunción); **Monique Desrosiers** (Sainte Famille); **Rolande Durand** (Comité pour le renouveau et la croissance); **Gisele Evecsyn** (Comité pour le renouveau et la croissance); **Frances Everett** (Christ the King); **Denis Foidart** (St-Pierre-Jolys); **Ivy Claire Fraser** (St. Francis of Assisi); **Hector Gaglo** (St. Kizito); **Chris Kiazzyk** (St. Mary); **Carla Kibiuk** (St. Alphonsus); **Louise Lambert** (St-Eugène); **Sr. Charlotte Leake** (Holy Cross); **L'abbé Arockiya Pradeep Louis** (Sacred Heart of Jesus); **L'abbé Iradin Louis** (Nuestra Señora de la Asunción); **Gisèle Maynard** (St-Malo); **Sr. Marie Moquin** (Filles de la Croix, St-Eugène); **L'abbé Chukwuemeka Okafor** (St. Bernadette); **Lisa Perrin** (St-Joachim); **Cathy Rathert** (St. Paul); **Jacqueline Ratte Kohut** (St. Emile); **Corinna Rivard** (Notre-Dame-de-la-Nativité); **Garth Rowswell** (St. Timothy); **Corina Ruus** (Notre-Dame-de-la-Misericorde); **Francis Simard** (St. Michael); **Roland Simard** (Notre-Dame-du-Lac); **Bryce Simes** (St. Bernadette); **Alesa Sutherland** (Comité pour le renouveau et la croissance); **Richard Warsza** (St. Alphonsus); **Teresia Yavala** (St. John the Evangelist); **Annette Young** (Our Lady of the Cypress, Holland Catholic Centre)

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Lu par Paulette Vielfaure Dupuis.

BIENVENUE

Bienvenue au Conseil diocésain de pastorale du printemps 2026 !

- Merci à la paroisse Holy Cross d'accueillir ce CDP.
- Félicitations à la paroisse St. Gerard, qui est en train de mettre en place un nouveau CPP. Prions pour eux alors qu'ils s'engagent dans cette nouvelle entreprise, avec l'aide du Comité pour le renouveau et la croissance.

MAISONNÉES DE FOI

Mené par James Kautz. Actes 15: 36-41.

APPROBATION DE L'OJ ET PV

Ordre du jour:

Proposé tel que présenté par: Kathy Rathert

Appuyé par: Gisèle Maynard

Procès-verbal:

Proposé tel que présenté par: Lisa Perrin

Appuyé par: Rolande Durand

OBJECTIFS

L'objectif de cette réunion est d'examiner la dernière version du document sur le rétablissement des relations, ainsi que de définir les meilleures pratiques pour gérer les conflits au sein des paroisses et rétablir la confiance et la bienveillance dans les relations.

DISCUSSIONS ET PRÉSENTATIONS DE TABLES 1

Le groupe s'est réparti en petits groupes de tables pour discuter du sujet suivant :

Lorsque les relations au sein de la direction ou de l'organisation paroissiale deviennent tendues ou blessées, quels habitudes, attitudes ou besoins non satisfaits se cachent généralement derrière ces tensions ? Comment se manifestent-ils ?

Présentations de table:

Nous avons constaté que, dans de nombreuses paroisses, les luttes de pouvoir sont à l'origine de nombreux conflits, car ce sont souvent les mêmes personnes qui occupent des postes de direction ou de contrôle, ce qui peut faire ressortir des intérêts personnels ainsi qu'une attitude dominatrice et possessive. Nous laissons souvent nos désirs individuels devenir des obstacles aux besoins de la communauté, qui peuvent ainsi être négligés. Notre ego peut faire obstacle à un dialogue efficace, et nous pouvons même recourir au harcèlement émotionnel (manipuler les émotions des autres pour obtenir ce que nous voulons). Ces attitudes et ces dynamiques peuvent découler d'une peur du changement ou de la division, ce qui peut également susciter de la méfiance face aux nouveaux prêtres, car certains peuvent ne pas être disposés à accepter les changements proposés par le prêtre, ni

même à lui donner une chance, en raison de leurs préférences ou de leurs habitudes, et peuvent même devenir hostiles lorsqu'ils sont confrontés à une opposition.

À la limite opposée, certains peuvent avoir du mal à faire passer leurs idées et avoir le sentiment de ne pas être écoutés ou de ne pas avoir leur mot à dire au sein de la paroisse. Plusieurs groupes ont souligné que les paroisses ne disposent pas toujours d'un espace de discussion efficace pour aborder les blessures ou les difficultés, ce qui peut conduire à ce que ces problèmes s'empirent au lieu d'être résolus, engendrant ainsi du ressentiment, de l'amertume et de la méfiance. Les situations et les problèmes individuels ne sont souvent pas considérés comme suffisamment prioritaires par la paroisse. Cela dit, le prêtre a souvent beaucoup à faire, et ces problèmes ne devraient pas lui incomber uniquement. Les laïcs doivent prendre en charge ces problèmes et les résoudre entre eux afin que le prêtre ne soit pas surchargé.

Parmi les autres tendances et attitudes mises en évidence par nos groupes de discussion, on peut citer le fait que les paroissiens ne donnent pas la priorité à leur vie au sein de la paroisse et laissent les préoccupations quotidiennes les empêcher de s'impliquer, ce qui entraîne un manque de bénévoles, ainsi que des manques de confiance, un manque de pardon ou une tendance à garder rancune, et un manque d'humilité pour reconnaître nos propres fautes et demander pardon. Cela peut même conduire des familles à quitter la paroisse et à se livrer à des rumeurs, etc., ce qui peut créer une habitude générationnelle d'absentéisme. Il existe également un problème de manque de communication au sein des paroisses, ce qui conduit les gens à ne pas savoir ce qu'on attend d'eux, à faire des suppositions et à manquer de compréhension. Certains paroissiens peuvent aussi avoir tendance à éviter les conflits ou à s'isoler, et à former des cliques avec des paroissiens partageant les mêmes idées. Cela peut entraîner davantage de divisions, notamment entre les cultures et les groupes linguistiques. Le Conseil paroissial de pastorale (CPP) peut également manquer d'une représentation diversifiée des personnes qui composent la paroisse.

DISCUSSIONS ET PRÉSENTATIONS DE TABLES 2

Le groupe s'est réparti en petits groupes de tables pour discuter du sujet suivant :

Compte tenu des habitudes, des attitudes et des besoins non satisfaits que nous avons identifiés au sein de la vie paroissiale, quelles pratiques concrètes, quelles structures ou quelles habitudes spirituelles pourraient aider les responsables paroissiaux à favoriser des relations plus saines et à empêcher que ces blessures ne se reproduisent ?

Présentations de table:

Nos groupes de discussion ont souligné que, pour favoriser des relations paroissiales plus saines, les responsables paroissiaux doivent d'abord cultiver en eux-mêmes une attitude d'humilité, en reconnaissant leurs propres limites et en assumant la responsabilité personnelle des situations. Nous devons être disposés à encourager et à accompagner tous les paroissiens, et à aller à la rencontre des gens là où ils en sont. La première chose à garder à l'esprit pour y parvenir, c'est que la prière est essentielle. Nous devons toujours demander l'aide du Saint-Esprit avant d'entamer toute conversation difficile. Il existe également de nombreuses pratiques spirituelles qui peuvent contribuer à favoriser l'unité et le dialogue, telles que les « Maisonnées de foi » et autres groupes de prière, les messes de guérison, ainsi que les « Conversations dans l'Esprit » comme format pour aborder de manière synodale des sujets difficiles. Il peut également être utile de créer une prière paroissiale qui énonce les objectifs spirituels spécifiques de la paroisse, et de la réciter fréquemment, notamment avant la messe et lors des réunions, afin de rester unis dans ces objectifs.

Il est très important de définir des objectifs clairs au niveau de la paroisse et de les garder à l'esprit lors de toute discussion paroissiale. Les responsables devraient régulièrement discuter des meilleurs moyens de renforcer la foi au sein de la paroisse. L'apprentissage de méthodes saines de résolution des conflits a également été mentionné comme une pratique importante pour les responsables paroissiaux, ainsi que pour tous les paroissiens. Parmi les stratégies à acquérir, on peut citer l'écoute active, les techniques de désescalade et la compréhension des personnalités des autres. Il peut être utile de s'exercer à la résolution des conflits en groupe. Nous devons également toujours garder à l'esprit que, en cas de conflit, les résolutions en face à face sont toujours préférables à la communication par courriel ou par téléphone.

Il est nécessaire de définir des lignes directrices et des attentes claires au sein des paroisses en matière de résolution des conflits, ainsi que de veiller à la cohérence des messages. Il est important que les paroissiens sachent où trouver des informations ou obtenir l'aide dont ils ont besoin. Il peut être utile que le CPP joue parfois le rôle de médiateur, ou que d'autres services de médiation soient utilisés en cas de besoin. Cela dit, le CPP doit toujours être visible et accessible aux membres de la paroisse, et le prêtre doit également s'impliquer dans le CPP, sans pour autant assumer tous les rôles lui-même, mais en s'appuyant plutôt sur les laïcs pour obtenir de l'aide lorsque cela est nécessaire. Tous ceux qui exercent un ministère devraient recevoir une formation de qualité. Les paroissiens devraient également être encouragés à rejoindre le CPP, ou à mettre à profit leurs divers talents et compétences ailleurs et à s'impliquer dans la vie paroissiale. La sensibilisation et la collaboration devraient être encouragées entre les différents groupes paroissiaux, ainsi qu'entre les paroissiens et les groupes ayant des styles de prière différents.

Parmi les autres suggestions mentionnées figuraient l'organisation d'une discussion annuelle sur le respect dans les échanges et la communication, la mise en place d'un forum où chacun pourrait librement faire part de ses défis et préoccupations (par exemple, l'AGA), les sondages paroissiaux, ainsi que la publication de rapports mensuels sur le site web et dans le bulletin.

DISCUSSIONS ET PRÉSENTATIONS DE TABLES 3

Le groupe s'est réparti en petits groupes de tables pour discuter du sujet suivant :

En examinant le document « Rétablissement des relations », et plus particulièrement les pages 8 et 9 consacrées aux « Étapes suggérées pour mener une conversation difficile fructueuse » : comment pourrait-on l'améliorer afin d'y intégrer les pratiques, les structures et les habitudes spirituelles nécessaires que nous avons identifiées ?

Présentations de table:

Lors de notre dernière discussion, nous avons identifié certains points du document qui pourraient nécessiter des précisions ou des ajouts. Il s'agit notamment :

- De disposer d'un modèle montrant comment identifier les sources du conflit, sa gravité, les raisons ou motivations, les faits, etc., en préparation pour la conversation
- Expliquer comment déterminer si une troisième personne doit être présente
- Définir les critères requis pour un médiateur
- Davantage de ressources pratiques sur l'écoute active
- Techniques de désescalade
- Précision : quels conflits doivent être traités au niveau paroissial et lesquels au niveau diocésain ?
- Modèle « Conversations dans l'Esprit » pour les discussions
- Point 9 des étapes : suggestions nécessaires sur la manière de trouver des points d'accord

Nos groupes de discussion ont également proposé d'ajouter les suggestions suivantes :

- Inviter l'autre partie à la réconciliation et à la messe
- Soumettre les plaintes au CPP
- Un soutien devrait être accordé si les parties en ressentent le besoin
- Faire appel à une troisième personne ou à un médiateur dès le début pour aider à détendre la situation

- Alternativement, aborder d'abord la question avec l'autre personne impliqué seulement ; si le problème n'est pas résolu, passer à l'étape suivante
- Organiser une réunion de suivi pour s'assurer que la situation est résolue de manière satisfaisante
- Commencer la réunion ou la conversation par une prière
- Se concentrer sur les points communs (la doctrine de l'Église et la mission du Christ)
- Mettre en place un comité de résolution des conflits (exemple : paroisse Christ the King) composé d'au moins quatre membres neutres et respectés de la communauté
- Des médiateurs de type « ombudsman », n'impliqués dans aucune autre activité susceptible d'entraîner un biais
- Un délai clairement défini et raisonnable pour traiter les problèmes
- Envisager une réunion préparatoire pour se préparer à la conversation

Enfin, nous avons également abordé les attitudes et les pratiques que chacun devrait adopter lors d'une conversation difficile :

- Utiliser des formulations du type « Je ressens... »
- Adopter un ton neutre
- Reformuler ce que l'autre a dit pour s'assurer d'une bonne compréhension mutuelle
- Laisser le temps d'assimiler et de guérir
- Éviter les rumeurs, s'en tenir aux faits
- Être proactif, pas réactif
- Confirmer et communiquer des limites claires
- Écouter ouvertement sans interrompre
- Prendre note des préoccupations spécifiques
- Confirmer le résumé des plaintes
- Demander l'avis sur les solutions possibles
- Prendre note des suggestions, soumettre la plainte et la solution proposée au CPP si nécessaire
- Rester en communication jusqu'à ce que le problème soit résolu

DERNIÈRES REMARQUES DE PAULETTE

Merci à tous ceux qui ont participé à la réunion du CDP aujourd'hui. Pour tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur le processus de rétablissement des relations, je recommande vivement le livre « The Space Between Us » de Betty Pries.

PRÉSENTATION AD LIMINA PAR MSGR. LEGATT ET QUESTIONNAIRE

Monsignor a donné des explications sur les prochaines visites « Ad Limina » à Rome. « Ad Limina » signifie « hors des murs ». Ces visites permettent aux évêques de chaque diocèse de rencontrer le Saint-Père ; elles ont désormais lieu tous les dix ans environ (contrairement à autrefois, où elles se tenaient tous les cinq ans). L'archevêque se joindra à d'autres évêques pour visiter divers dicastères et congrégations à Rome, puis pour rencontrer tous ensemble le pape Léon et échanger sur la situation dans chaque diocèse.

L'archevêque est également tenu de présenter un rapport pour informer Rome de l'état de notre diocèse. Une section de ce rapport porte sur la situation du clergé dans notre diocèse, et l'évêque souhaiterait bénéficier de la contribution du CDP pour cette section. Un questionnaire a été distribué aux participants afin qu'ils évaluent la situation du clergé dans notre diocèse, en fonction de divers aspects.

DERNIÈRES REMARQUES ET BÉNÉDICTION DE MSGR. LEGATT

Merci encore à tous ceux qui ont participé à la réunion d'aujourd'hui, ainsi qu'à tous les membres de CPP.

Que Dieu vous bénisse!